

répudiât du moins la tyrannie, ses souvenirs et ses exemples, et qu'on gravât sur la tombe de Napoléon : « A Napoléon seul ! »

Rappelons-le à l'honneur éternel de Lamartine, de son génie et de sa conscience : quand des poètes comme Victor Hugo et Béranger ne cessaient d'exalter dans leurs vers le génie guerrier du conquérant qui, dans sa fortune altière, s'était fait un jeu des sceptres et des lois¹; quand un homme d'État comme M. Thiers, non content d'avoir replacé Napoléon sur sa colonne et d'avoir construit à la gloire de ses armes le monument le plus colossal des temps modernes², voulait lui faire encore un triomphe posthume dans la France libre, en attendant qu'il élevât à l'Empire un grand monument historique; quand la France presque entière conspirait avec lui pour faire de ce génie néfaste le symbole le plus brillant de notre gloire nationale, Lamartine, par un esprit d'incorruptible équité et par une prescience admirable de l'avenir, osait attaquer l'idole et gravait sa protestation sur le socle même de la statue impériale. Elle y reste comme un témoignage de cet esprit politique que plusieurs lui refusaient et qu'il possédait pourtant plus que d'autres en apparence plus habiles. Le fantôme de Napoléon, qui n'a pas cessé d'errer autour de sa tombe pour susciter des ennemis à la liberté, et qui soulevait naguère encore contre elle ce que la France a de plus mauvaises passions, ce fantôme n'a pas eu de conjurateur plus convaincu que Lamartine pendant toute la durée de son rôle politique. Dès ses premiers pas dans la carrière, il semble avoir reconnu dans ce grand mort son adversaire naturel, un génie ennemi du sien, qui pourrait l'emporter un jour sur lui et sur le génie même de la liberté dans la France de la Révolution³.

1. Expressions de Béranger.

2. L'Arc de l'Étoile. Cette remarque est d'Ampère.

3. On voit dans la *Correspondance* que Lamartine avait adouci dans ce discours, par condescendance pour ses amis, l'expression de sa pensée sur Napoléon. « Quant à Bonaparte, écrivait-il à M. de Virieu, je ne suis pas si sage que tu crois. Je n'ai pas d'opinion sur cet homme, qui incarne le matérialisme dans un chiffre armé : je n'ai que haine, horreur et, le dirai-je ? mépris ! oui, mépris, et mépris pour ceux qui l'admirent ! » (20 juin 1840.)

VI

Aux élections de 1837, Lamartine est élu de nouveau par les électeurs de Bergues, à qui demeure l'honneur de l'avoir les premiers envoyé à la Chambre, et par les deux collèges de Mâcon. Il opte pour le premier collège de Mâcon et devient ainsi le député de sa ville natale¹.

La conversion des rentes², l'abolition de l'esclavage³, l'abolition de la peine de mort⁴, continuent d'être les sujets favoris de son éloquence élevée et généreuse. Il y joint les *enfants trouvés*⁵, et s'élève contre la suppression des tours effectuée dans quelques départements d'après les théories nouvelles de l'économie politique; il oppose saint Vincent de Paul à lord Brougham et demande la révision de la loi conformément au principe du décret de 1811⁶. D'autres questions plus ou moins importantes, telles que les attributions des conseils généraux, pour les séances desquels il réclamait une complète publicité⁷, et la construction des chemins de fer, dans l'exécution desquels il défendait la part de l'État contre ceux qui prétendaient l'en exclure en faveur de l'industrie privée⁸, préoccupaient encore l'esprit de Lamartine et l'amenaient à la tribune. Il semblait craindre de mettre pied dans la politique proprement dite et d'entrer dans la mêlée des partis; s'il descendait des hautes questions qu'il avait lui-même

1. Voyez l'adresse aux électeurs de Mâcon, dans *la France parlementaire*, t. II, p. 6.

2. 14 janvier 1838; 18 avril 1838.

3. 15 avril 1838; 10 février (ce dernier au banquet de la Société pour l'émancipation des esclaves); 10 mars 1842.

4. 18 mars 1838.

5. 30 avril 1838 (à la Société de la morale chrétienne). Voyez *Correspondance*, à M. de Virieu, 25 avril.

6. Un projet de loi pour le rétablissement des tours a été présenté récemment à la Chambre des députés par un ancien disciple et ami de Lamartine, M. Henri de Lacretelle.

7. 7 mars 1838.

8. 9 mai 1838.

appelées sociales, c'était pour prendre part aux discussions d'affaires pour lesquelles il semblait avoir à cœur de prouver sa compétence. Vis-à-vis du gouvernement, il gardait toute son indépendance, se réservant de l'appuyer ou de le combattre suivant l'occasion. La discussion de l'adresse, en janvier 1839, fit ressortir davantage encore cette attitude en dehors et au-dessus des partis qu'il voulait garder et son dégoût altier des intrigues obscures, des stériles agitations de la lutte pour les portefeuilles.

Un homme comme Lamartine ne pouvait s'intéresser à des débats qui avaient pour but le remplacement d'un ministre par un autre quand la politique restait la même, ce qui était le cas sous Louis-Philippe. Entre M. Thiers, qui représentait la Révolution sans la liberté, et M. Guizot, dont le libéralisme théorique était prêt à toutes les concessions dans l'intérêt de la dynastie d'Orléans et dans l'intérêt de son propre pouvoir, ou M. Molé, dont la déférence pour la volonté royale pouvait sembler plus grande, mais dont le dévouement à l'établissement de Juillet n'était pas supérieur à celui qu'avaient montré ses illustres rivaux, le choix devait sembler indifférent à un homme personnellement désintéressé, que la question dynastique touchait peu, et qui ne comprenait le pouvoir que comme un instrument de civilisation, de progrès et de liberté. La fameuse coalition contre le ministère dit du 15 avril, dans laquelle M. Guizot donnait la main à M. Thiers et à M. Odilon Barrot contre M. Molé accusé de trop de complaisance pour la volonté royale, cette coalition parut à Lamartine ce qu'elle était en effet : une ligue d'ambitions plutôt qu'une alliance de principes. Il prit la défense du ministère contre le projet d'adresse et contre ses rédacteurs. Trois discours¹ furent prononcés par lui dans une discussion mémorable où il eut M. Molé pour client et pour adversaires Thiers et Guizot.

Lamartine ne se posait pas en partisan du cabinet, dont il était loin d'approuver tous les actes², qu'il louait pourtant d'avoir donné l'amnistie refusée par le cabinet précédent; mais il disait aux chefs de la coalition : « De quoi les accusez-vous (les mi-

1. 10 janvier; 19 janvier.

2. Il flétrissait énergiquement la corruption électorale, *bassesse sous tous les gouvernements, crime sous le gouvernement représentatif.*

nistres)? Vous les accusez de tout ce que vous avez fait vous-mêmes. Vous les accusez d'avoir donné au pays cette réconciliation des partis que nous vous demandons en vain depuis quatre ans; vous les accusez surtout de faire obstacle à des projets, à des combinaisons où le pays n'a rien à gagner. » Puis il reprochait à tous les ministères passés et présents de n'avoir pas su trouver l'idée à laquelle devait se rattacher l'action gouvernementale pour donner au pays une impulsion féconde. « Il n'y a point de majorité ici, disait-il, parce qu'il n'y en a pas dans le pays, parce qu'il n'y en a pas dans les électeurs; il n'y a pas de majorité ici, parce qu'il n'y a ni action grande ni idée directrice grande dans le gouvernement depuis l'origine de 1830. » Il ajoutait ce mot resté célèbre : « La France est une nation qui s'ennuie. » Puis, après avoir de nouveau formulé à grands traits son programme social, il terminait son premier discours par ces paroles qui résumaient sa pensée : « Si les adversaires du cabinet nous présentaient un programme conforme à ces grands principes de progrès social auxquels je faisais allusion tout à l'heure, si vous étiez des hommes nouveaux, je voterais avec vous; mais, tant qu'il ne s'agira que de renverser des hommes sans toucher aux choses et que de ratifier aveuglément je ne sais quels marchés simoniaques dont nous ne connaissons pas même les clauses pour le pays, je continuerai à voter, dans les questions de cabinet, pour les ministres de l'amnistie et de la paix¹, contre ces ministres énigmatiques dont les uns ont un pied dans le compte rendu, les autres dans les lois de septembre, et dont l'alliance suspecte et antipathique ne promet à mon pays que deux résultats funestes qu'il vous était donné seuls d'accomplir à la fois : la dégradation du pouvoir et la déception certaine de la liberté. »

Dans cette même discussion², Lamartine donnait son approbation à la politique de paix suivie par le gouvernement de 1830 et déclarait n'avoir jamais partagé le système de ceux qui voulaient *jeter la révolution de Juillet hors de son lit*; toutefois il déclarait en même temps que la France ne devait pas rester éternellement dans la chaîne des traités de 1815, mais la rompre

1. Allusion au traité de la Tafna, conclu avec Abd-el-Kader.

2. Troisième discours.

anneau par anneau. On reconnaît la politique que Lamartine devait suivre lorsqu'il serait lui-même au pouvoir, la politique du célèbre manifeste de 1848. Lamartine voulait la paix sans craindre la guerre; il croyait la paix meilleure pour la liberté, mais il n'entendait pas y sacrifier la dignité nationale. Il répudiait l'esprit de conquête comme menant à la dictature; mais il avait surtout en profond dédain ces vaines bravades d'un faux patriotisme par lesquelles d'indiscrets orateurs ne se faisaient pas scrupule d'exciter contre leur pays, dans un intérêt de popularité, les défiances de l'étranger.

On sait quel fut le résultat de cette discussion. Une majorité qui parut insuffisante au ministère donna lieu à une seconde dissolution. Déconseillée par Lamartine¹, qu'on avait appelé confidentiellement dans le conseil, cette dissolution impolitique ramena une Chambre hostile devant laquelle le ministère du 15 avril dut se retirer.

L'attitude de Lamartine, qui fit de lui un moment le chef de la majorité, lui valut non-seulement les colères de la coalition qu'il avait combattue, mais encore les reproches de ses anciens amis les légitimistes, et en particulier de son ami M. de Virieu, avec qui il se trouvait en dissidence. On lui reprochait d'être un ultramonarchiste pour avoir défendu, bien qu'avec mesure, la prérogative royale dans la personne de Louis-Philippe, reproche étrange dans la bouche des royalistes, et qu'il repoussait énergiquement². En revanche, il avait obtenu l'approbation de Royer-Collard qui lui avait dit de son ton le plus solennel. « Monsieur, respectez-vous! Vous avez la plus belle parole du pays et la destinée la plus haute du gouvernement représentatif³. »

Nous avons dit déjà les grandes vues de Lamartine au sujet de la question d'Orient. On trouvera dans notre recueil le discours étincelant qu'il prononça le 30 juin 1839, lors de la lutte ouverte entre la Turquie et l'Égypte. Dans ce discours et dans celui qu'il prononça le lendemain, en réponse à M. Odilon Barrot, Lamar-

1. *Correspondance*, février 1839, à M. de Virieu.

2. Voyez la lettre à M. de Virieu du 12 mai 1836. (*Correspondance*.)

3. *Ibid.*

tine traçait la ligne que, selon lui, la France devait suivre dans le développement de cette question orientale. Sa politique ne devait être ni anglaise¹ ni russe, mais s'inspirer des seuls intérêts de la France; il recommandait l'alliance avec l'Autriche comme avec la puissance dont les intérêts, dans cette question, s'accordaient le mieux avec les nôtres. Il signalait de nouveau comme irrémédiable la décadence de l'empire des sultans et conseillait à la France de prendre en Orient une position maritime et militaire comme un gage d'influence et de force en vue d'événements inévitables. « Je sais, disait-il, qu'on appelle tout cela des chimères, des rêves de mon imagination. Je laisse dire : l'imagination est l'œil d'une raison saine, qui porte seulement sa prévision plus loin. »

Quand Lamartine parlait ainsi, Ibrahim-Pacha avait depuis quelques jours gagné la bataille de Nézib; Mahmoud mourait et un enfant de seize ans allait le remplacer sur le trône. Dans les événements qui survinrent, la France continua de suivre une politique isolée qui favorisait, à la fois contre l'Angleterre et contre la Russie, la fondation d'un empire arabe sous le sceptre de Méhémet-Ali. On sait que Lamartine n'y croyait pas, et de plus il n'y voyait ni l'intérêt de la France ni celui de la civilisation. Ce fut le sujet du discours qu'il prononça à l'ouverture de la session suivante, dans la discussion de l'adresse². Lamartine ne perdait jamais l'occasion de parler sur cette question d'Orient et d'exposer les larges vues qu'il avait sur elle. Entre les avantages à tirer de son règlement, il voyait celui d'un remaniement de l'Europe et l'occasion pour la France de voir se déchirer les traités de 1815. Il ne craignait pas de voir d'autres peuples s'agrandir pourvu que la France trouvât, elle aussi, des compensations légitimes. Il n'entendait pas disputer avec la force des choses, mais il voulait, au contraire, travailler dans son sens

1. M. de Lamartine, on l'a déjà vu, regardait l'alliance avec l'Angleterre comme l'alliance naturelle de la France révolutionnaire et constitutionnelle; mais il ne voulait pas lui sacrifier les intérêts français.

2. 11 janvier 1849. — Nous avons donné des extraits de ce discours en parlant du *Voyage en Orient*.

pour le progrès de la civilisation et la grandeur de son pays. On ne prévoyait pas alors que le percement de l'isthme de Suez devait être une œuvre française. Lamartine répondait à ceux que ce projet inquiétait : « Je dis hardiment ici ce que j'ai dit à d'autres époques de Constantinople à l'égard de la Russie : vous n'aurez rien empêché ; la nature est plus forte que ces misérables antipathies nationales ; l'Europe et les Indes communiqueront en dépit de vous par Suez ; vous n'aurez fait que retarder ce grand bienfait de la Providence ; les deux mondes s'embrasseront et se vivifieront en se touchant en Égypte¹. »

Les deux discours *sur les fortifications de Paris*² sont parmi les plus beaux qui soient sortis de ces lèvres éloqu岸tes, les plus beaux qui aient jamais retenti à aucune tribune. C'est de la *raison passionnée*, pour me servir d'une expression dont Lamartine aimait lui-même à se servir. On n'a pas oublié, on a plusieurs fois rappelé depuis la guerre ces discours prophétiques où Lamartine repoussait les fortifications de la capitale de la France comme inutiles pour la défense, dangereuses pour la liberté, où il signalait Paris fortifié comme la forteresse possible d'une faction ! Les événements l'ont trop justifié. Ils ont montré comment, dans une question qui semblait exclusivement militaire, l'homme politique, incompetent, — il le proclamait lui-même, — en matière stratégique³, a pu avoir raison contre des hommes spéciaux. C'est qu'il avait étudié l'histoire et qu'il en opposait les leçons aux arguments de la science. Le passé lui donnait l'intuition de l'avenir.

1. Le discours du 1^{er} décembre 1840, prononcé après la chute du ministère du 1^{er} mars et l'avènement du ministère du 29 octobre, ne fait guère que reproduire et résumer les idées et les arguments des discours précédents. (*France parlementaire*, t. III, p. 1 et suiv.)

2. 21 et 28 janvier 1841. — *Correspondance*, 6 février, dernière lettre à M. de Virieu.

3. Si l'on se rappelle que Thiers était un des adversaires de Lamartine dans cette question des fortifications de Paris, il sera difficile de ne pas voir une intention un peu épigrammatique dans les paroles suivantes : « Je ne suis pas de ces hommes qui croient avoir fait tout ce qu'ils ont lu, et qui, pour s'être couchés quelquefois sur des cartes militaires dans leur cabinet, s'imaginent avoir dormi dans tous les bivacs de nos grandes guerres. »

VII

Jusqu'ici on a vu Lamartine se tenir à l'écart des partis, isolé dans sa haute pensée et ne descendant dans la lutte qu'en de grandes occasions où il s'agissait d'un intérêt social ou pour la défense de la liberté. « L'avenir n'est d'aucun parti que du sien », disait-il. Il avait fini par se trouver à la tête d'un petit groupe d'hommes de bonne volonté, détachés pour le suivre du parti conservateur. « Je mène vingt-neuf voix dans cette session », écrivait-il à M. de Virieu en 1837¹. Il avait refusé d'entrer dans aucune combinaison ministérielle, voulant rester « député indépendant jusqu'au jour où des idées et des circonstances neuves pourraient effacer entièrement la question d'honneur de Juillet et commander une action neuve aussi et à des conditions toutes différentes² ». Il se détachait de plus en plus des idées de sa jeunesse et s'en ouvrait à son ami qui, lui, restait attaché aux vieux symboles : « L'erreur est de croire que nous ne pouvons prendre part à l'action du temps qu'à certaines conditions de faits qui nous conviennent. Dieu nous donne les faits qu'il veut ; à nous d'en tirer le meilleur parti possible. Ce monde physique et politique n'existe pas pour notre plaisir, mais pour notre travail³ ». Parfois le découragement le prenait, mais il ne s'y arrêtait jamais, la nature l'avait fait actif et patient tout ensemble : « La moyenne d'intelligence des Chambres est un milieu qu'on ne peut vaincre. J'ai beau travailler, comprendre, me former à une parole qui intérieurement me semble au niveau et fort au-dessus même de beaucoup d'autres, je ne suis entendu ni compris par la masse et je n'exerce pas l'ascendant naturel et proportionné à mon effort. Mais il y a en moi quelque chose de si invincible en impulsion que je vais toujours et me brise souvent⁴ ».

1. 4 mars.

2. A M. de Virieu, 25 avril 1837.

3. 3 juin 1837.

4. 13 janvier 1838.

De telles idées se reproduisent souvent dans la *Correspondance*. Le sentiment qu'une grande action lui est réservée dans de grandes circonstances se montre dans les confidences de Lamartine à M. de Virieu. Il se prépare à ce rôle tout en le redoutant. Dans quel temps, *sous quel drapeau* se fera cette entrée dans l'action gouvernementale, il l'ignore, il est aux ordres de *son idée*; l'heure venue, il fera ce qu'elle aura commandé¹. Ceux qui ont connu de près Lamartine savent à quel point de tels sentiments sont vrais dans sa bouche et combien cette grande âme était éloignée de toute ambition vulgaire. Nul moins que lui ne voulait le pouvoir pour le pouvoir, ce rêve des esprits et des caractères médiocres; mais il sentait en lui des puissances qui demandaient à s'exercer dans une grande action; et sa haute raison politique lui disait dans quel sens il fallait conduire les destinées de son pays pour obéir aux lois d'une Providence à laquelle il croyait et dont il se sentait capable d'être le ministre.

L'heure du pouvoir était loin encore², mais celle de l'opposition allait venir. Déjà, dans le discours sur les fortifications, Lamartine avait dit à la gauche : « Souvenez-vous que dans toutes les questions où la liberté, où la constitution m'ont paru véritablement attaquées, véritablement menacées, quand il s'est agi de la liberté de la presse, de celle des électeurs, dans toutes les causes vraiment populaires, vraiment libérales, je suis venu à vous, je me suis hâté d'apporter mon vote avec le vôtre pour les défendre et pour les protéger³. » Et la gauche

1. 12 avril 1838.

2. Après la chute de Thiers, en 1840, Lamartine faillit entrer dans une combinaison ministérielle avec MM. Guizot et Villemain. La négociation échoua parce qu'il ne voulait accepter d'autre portefeuille que celui de l'intérieur; or, ce portefeuille était réservé à M. Duchatel. Lamartine ne voulait qu'un ministère politique pour y exercer une action sérieuse; c'est pourquoi il n'a pas fait partie du cabinet du 29 octobre. Voyez deux lettres à M. Guignes de Champvans, 23 et 29 octobre (*Correspondance*); une lettre à M. de Girardin nous montre Lamartine refusant de se laisser porter à la présidence de la Chambre. « C'est, disait-il, une position neutre, et j'aime les positions militantes et actives. » (25 novembre 1841.)

3. *France parlementaire*, t. III, p. 58.

lui avait rendu témoignage. Dans le discours sur l'adoption de la liste départementale du jury¹, en appuyant la proposition de M. Ducos pour l'extension du droit électoral, proposition repoussée par M. Guizot, il avait stigmatisé avec énergie le système d'immobilité dans lequel le gouvernement entendait se maintenir : à ce système, disait-il, un homme d'État était inutile, *une borne* aurait suffi. Dans le discours sur la *Régence*, prononcé pendant la session extraordinaire de 1842², il avait combattu l'introduction dans le projet de loi du principe d'hérédité et signalé un nouvel empiétement de l'intérêt dynastique sur le droit du pays. Toutefois, sa dissidence avec le gouvernement, bien qu'accusée de plus en plus, n'avait pas eu le caractère et l'éclat d'une rupture. Mais au début de la session de 1843, dans la discussion de l'adresse³, Lamartine ne se borne plus à se séparer du gouvernement sur quelques points de détail : dans un discours qui fit alors une sensation profonde et qui reste une date dans notre histoire parlementaire, il se lève de toute sa taille pour accuser et convaincre d'erreur la pensée même du règne, pour dénoncer le sacrifice des intérêts du pays à celui de la dynastie. Il signale les symptômes qui lui ont ouvert les yeux, les lois de septembre, les fortifications de Paris, la loi de régence, la corruption électorale; quant à la politique extérieure, il rappelle qu'il a conseillé en 1834 l'intervention en Espagne, qu'il a blâmé l'abandon d'Ancône par un cabinet qu'il défendait, il revient sur son dissentiment avec le gouvernement au sujet de la question d'Orient; puis il accuse le système d'empirer constamment sur les droits du pays, de le dépouiller pièce à pièce des conquêtes de la Révolution, d'en dérober et d'en anéantir autant que possible les résultats. Ce n'est pas pour si peu que la France a donné au monde cette secousse dont il n'y a pas un empire qui n'ait croulé ou tremblé, pas une fibre humaine qui n'ait frémi en y participant par le bien ou le mal, par la joie ou la terreur, par la haine ou par le fanatisme.

1. 15 février 1842. Ce discours fait partie de notre recueil. Voir au commencement du tome II.

2. 18 août 1842. Voir notre recueil, t. II, p. 30.

3. 27 janvier.

Et quel admirable portrait de l'homme d'État tel que le comprend Lamartine, portrait dans lequel il se peint lui-même et qu'il oppose à celui de ses rivaux politiques! « Dieu a donné, dit-il, aux véritables hommes d'État, aux fondateurs d'idées ou d'institutions ou de trônes, oui, Dieu leur a donné une passion de plus qu'aux reste de leurs semblables. C'est *la passion de l'idée du temps, de l'œuvre de la nation*; c'est le fanatisme du bien public; c'est le besoin, la soif de se dévouer, sans arrière-pensée, sans salaire, sans gloire même, à l'œuvre de sauver, de régénérer un peuple! *Et les plus véritablement conservateurs de ces hommes d'État sont ceux qui s'incorporent le mieux, qui s'absorbent, qui se confondent le mieux avec l'idée fondamentale de leur temps.* Ces hommes sont dévorés du besoin de se dévouer à la cause commune, ils semblent comme saisis d'un espoir tout-puissant en se penchant par la pensée sur l'avenir de leur œuvre nationale, et les plus beaux dévouements antiques ne sont qu'une faible image de cette fascination sublime qui entraîne ces nobles esprits à se dévouer pour préserver leur cause ou leur nation. »

« Vous déclarez, ajoutait-il un peu plus loin, ces hommes impossibles. Oui, ils sont et seront impossibles, en effet, tant que le pouvoir serait au prix du désaveu de leurs doctrines et des grands principes auxquels ils ont dévoué leur vie. Savez-vous ce que c'est que de déclarer ces hommes impossibles? C'est dire que les gouvernements libres sont eux-mêmes des impossibilités; c'est déclarer que la Révolution de 89 est un crime; que la monarchie démocratique est une utopie; que les réformes politiques sont une chimère, et que toute amélioration profonde de la condition des sociétés est un rêve. S'il y avait des hommes assez hardis pour le dire, qu'ils le fassent! Le pays jugerait entre eux et nous. »

Légitimiste de naissance et d'éducation, Lamartine avait fait un premier pas vers la démocratie en se ralliant, d'esprit sinon de fait, au gouvernement de 1830; il en fit un second en s'opposant à ce gouvernement au nom de l'idée démocratique. Son discours du 27 janvier 1843 était un grand acte de conscience et de raison politique; il fut l'objet de nombreux commentaires; mais ceux-là seuls qui n'avaient pas suivi dans son développement

la politique de Lamartine purent y voir le signe d'un changement d'idées; loin de là, ce ne fut qu'une expression plus complète et plus résolue des idées maintes fois exprimées par lui sur le devoir contracté par un gouvernement issu de la révolution envers la France et envers le peuple. En voyant ce gouvernement persister, malgré ses avis, dans un système aveugle de négation et de résistance, Lamartine se séparait de lui à regret, mais sans hésitation. Les dynasties n'étaient pour lui que des servantes du progrès, qu'il fallait abandonner à leur chute inévitable le jour où il devenait évident que, loin de travailler à l'œuvre du temps, elles y faisaient obstacle. L'expérience était faite à ses yeux pour le règne de Louis-Philippe, livré de plus en plus aux méprises et aux dangers du gouvernement personnel; et quant à la dynastie, les espérances qu'on en pouvait concevoir pour l'avenir étaient bien compromises par la mort du duc d'Orléans¹ et par la loi de régence. De là pour Lamartine un devoir impérieux de préparer l'avenir en constituant dans le parlement une opposition de principes, non de personnes, d'idées et non d'ambitions, prête à prendre en main la cause du pays et de la démocratie et à pourvoir à toutes les exigences des situations qui pourraient survenir. N'ayant pu élever le parti conservateur jusqu'à la hauteur de ses idées, Lamartine voulait essayer d'y hausser le parti de l'opposition dynastique.

L'effet de ce discours fut très-grand par toute la France. De nombreuses lettres, venues de côtés très-divers², apprirent à Lamartine à quel point sa parole s'était rencontrée avec le sentiment public. Lui-même s'en étonnait comme d'une révélation, il s'effrayait de trouver la désaffection déjà si profonde³. En même temps que la presse démocratique saluait *la conversion* de Lamartine, le parti conservateur « mesurait d'un œil chagrin l'étendue de sa perte⁴. » Quelques-uns s'inquiétaient des dévelop-

1. La France avait *perdu un règne* : expression de l'adresse au roi rédigée par M. de Lamartine, le 12 août 1842.

2. « J'ai en trois jours (compte fait hier) 314 lettres des départements. » (10 février, à M. Ronot.)

3. 3 février, à M. Dubois.

4. Daniel Stern, *Histoire de la révolution de 1848*, t. I, p. 78.—

pements inattendus que ce génie pouvait prendre et des surprises que ménageait à son pays cet homme qui s'obstinait à marcher en avant, qui faisait du progrès la loi de son propre esprit comme il y voyait celle de l'humanité. « Lamartine est une comète dont on n'a pas encore calculé l'orbite, » disait M. de Humboldt¹.

A l'époque où nous sommes, toutes les grandes œuvres poétiques de Lamartine avaient paru; sa carrière littéraire, qu'il avait poursuivie à côté de la carrière parlementaire², doit être considérée comme close, au moins sous la forme du vers. Désormais c'est dans la langue de la prose, plus familière et plus généralement accessible, qu'il va répandre à profusion les idées et les sentiments qui débordent de sa nature élevée et généreuse. En même temps s'agrandit le champ de son action politique; elle ne se renferme plus dans les luttes parlementaires, elle va pénétrer dans les masses par des écrits périodiques, par des articles ailés lancés à l'opinion comme autant de traits qui vont vibrer et s'enfoncer dans le cœur du pays, en attendant qu'une œuvre d'histoire large et féconde concentre dans un brûlant récit de la Révolution tout ce que contenait de flamme et de rayons ce génie puissant et sympathique³.

Dans un article sur la *conspiration de la peur*⁴, Lamartine résumait lui-même sa vie politique jusqu'à la fin de 1843 et répondait aux attaques dont il avait été l'objet de la part de la presse dynastique. Il signalait le procédé qui consiste à traiter de révolutionnaires, d'agitateurs, les hommes libéraux, amis du progrès et des lumières, ceux qui attaquent les abus et demandent des réformes. « Vous parlez sang, disait-il, quand tout le monde parle de raison. Laissez là vos sinistres évocations. Aucun sang ne coulera, et surtout le vôtre. » On voit par ces mots ce qu'était

Madame d'Agoult avait été une des premières à féliciter M. de Lamartine, qui lui répondait le 20 février. (*Correspondance.*)

1. Daniel Stern, *ibid.*

2. *Jocelyn*, 1836; *Chute d'un Ange*, 1838; *Recueils*, 1830.

3. *Les Girondins*, commencés en 1843. (Lettre à M. Dargaud, 15 août 1843.)

4. 2 novembre 1843.

alors la tactique des réactionnaires, elle n'a pas cessé d'être la même : accuser toute parole libre de déchaîner les orages, tout élan vers le progrès, de pousser aux catastrophes; exciter la peur et la haine contre les hommes généreux qui ne consentent pas à s'immobiliser dans les petits intérêts et les basses intrigues où se traîne la politique des hommes du passé. Mise en œuvre avec habileté et mauvaise foi, cette tactique a produit longtemps son effet sur les esprits crédules et les cœurs pusillanimes; mais ses succès sont épuisés. Ceux qu'elle poursuivait encore aujourd'hui de ses objurgations et de ses calomnies pourront se consoler en pensant que Lamartine a aussi été accusé dans son temps d'être un *démolisseur* et un *anarchiste*, *d'évoquer des conventions* et de vouloir relever l'échafaud!

Dans un autre article écrit en 1845¹: *Pourquoi M. de Lamartine est seul*, Lamartine répond au reproche qu'on lui faisait de suivre une politique isolée, suspendue entre les partis. Il examine la politique des divers partis auxquels il aurait pu se rallier, en écartant le parti légitimiste et le parti républicain comme étant l'un et l'autre en dehors de la constitution, et les caractérise en quelques mots. Après avoir parlé du tiers-parti, puis du parti de M. Guizot, il arrive à celui dont M. Odilon Barrot était le chef, au parti de l'opposition dynastique, à ce parti vierge qui a *l'irresponsabilité des théories et le désintéressement des abstractions et qui, au lieu de se faire action et volonté, s'est fait équilibre et contrepoids*. On voit qu'il n'a qu'une médiocre considération pour cette gauche constitutionnelle et pour l'emphase de son principal orateur, de celui qu'il a appelé quelque part *un ministre secrétaire d'État au département de l'opposition*. S'il combat à cette heure dans les rangs de ces adversaires très-prudents et très-mesurés des ministères conservateurs, il est avec eux, non d'entre eux; son opposition à lui va plus haut et plus loin, plus haut peut-être qu'il ne veut et plus loin qu'il ne croit. Son idée du gouvernement dépasse celle de ses collègues et amis de la gauche de toute la hauteur de son génie. « Gouverner, dit-il, c'est réaliser. Mais il n'est donné à personne de presser le

1. Dans le *Bien public*, 14 septembre; *France parlementaire*, t. IV, p. 229.

pas des événements et de devancer la maturité des choses. La fortune, comme disaient les anciens, s'est réservé une large part dans la destinée des hommes indépendamment de leur valeur. Elle a quelquefois voulu que l'abbé Dubois fût à Versailles et que Fénelon fut à Cambrai. En politique, l'homme fait le rôle sans doute, mais c'est la Providence qui fait la pièce. Quand la pièce n'appelle pas l'homme, il faut savoir rester hors de la scène et se contenter d'un rôle qui est peut-être le plus beau des rôles dans un pays où la liberté se fonde et où il y a plus d'ambition que de vertu publique, le rôle de citoyen ! »

Lamartine était donc seul, — seul avec la France. Il attendait son heure en mesurant d'un coup d'œil sûr les progrès du malentendu qui s'accusait de plus en plus entre le pays et la dynastie. Quinze mois auparavant¹, dans un discours sur l'armement des fortifications de Paris, il avait retracé à grands traits l'histoire et marqué les phases de cette séparation en train de s'opérer entre la France révolutionnaire et le gouvernement qui, né de la révolution, au lieu de s'enfoncer dans ces profondeurs du peuple où se trouvent la base et la force des gouvernements populaires, semblait n'aspirer qu'à s'isoler en des institutions de plus en plus monarchiques sur l'étroit fondement du pays légal. Dans ce discours, d'un ton plus calme et d'un style moins imagé que les précédents, il refaisait le compte des griefs de la démocratie contre la royauté bourgeoise, depuis les retraites de Lafayette et de Laffite, obligés de se démettre, le premier du commandement des gardes nationales, le second de la présidence du conseil, presque au lendemain de la révolution dont ils représentaient les idées, jusqu'à la loi de régence et aux fortifications de Paris, en passant par les lois de septembre. Lamartine terminait en proclamant le droit des révolutions, dont on croit entendre dans sa péroraison le grondement lointain. Il avait prononcé, en parlant de 1830, le nom de la République et dit que la France à cette époque avait oscillé entre elle et la monarchie. Tout en protestant de son respect pour la constitution, ses paroles faisaient sentir qu'il s'en détachait de plus en plus, comme la France elle-même, et que la révolution

1. 7 mai 1845.

et la république ne le trouveraient ni surpris ni hostile le jour où, par la force des choses et le progrès de l'opinion, elles viendraient à éclater sous les pieds de cette monarchie infidèle à son origine, qui restreignait la liberté pour refouler la démocratie.

VIII

« Si vous aviez une révolution dans la main, l'ouvririez-vous ? » disait un jour Lamartine à un jeune ami qui l'accompagnait dans une promenade autour de son château de Monceaux¹. Lamartine écrivait alors *Les Girondins*, et, tout en écrivant, il se disait à part lui que ces pages de feu, qui chaque matin s'allumaient sous sa plume, pourraient bien, en s'envolant de son cabinet, produire un incendie qui dévorerait le trône de Juillet. Il sentait en lui des hésitations patriotiques : une révolution, pour être parfois nécessaire, est toujours un remède extrême et qui ne va jamais sans de grandes perturbations. Lamartine le savait et il redoutait d'ouvrir cette porte à l'inconnu. Mais, d'un autre côté, il ne pouvait se résoudre à laisser détourner la France de sa voie libérale et démocratique par un gouvernement de plus en plus contre-révolutionnaire et auquel manquait le sens des intérêts populaires. Sa raison lui disait qu'un tel gouvernement s'était condamné lui-même. Il ouvrait alors la main d'où s'échappait, volume par volume, ce livre terrible, destiné à rappeler au pouvoir qui l'oubliait, et au peuple à qui on voulait le faire oublier, qu'il y avait eu, en 1789, une révolution sociale et qu'il n'appartenait à aucun pouvoir politique d'en supprimer ou d'en restreindre arbitrairement les légitimes conséquences.

Livre terrible, en effet, ce livre des *Girondins*, où il faut voir tout ensemble l'œuvre d'un poète et l'acte d'un politique !

1. « Je l'ouvrirais », répondit cet ami et disciple de Lamartine, le même qui écrivit ces pages, et qui, vieux aujourd'hui, sachant mieux qu'alors tout le péril et le malheur des révolutions, ayant vu de plus, à son grand désespoir, le mouvement généreux de 1848 aboutir aux hontes de l'Empire et à son désastre final, ne peut pourtant pas se repentir d'avoir désiré la chute du trône de Juillet et le retour de la France dans les voies de la Révolution.

Comme livre d'histoire, cette œuvre peut donner lieu à de nombreuses critiques, tant pour l'ensemble que pour les détails. Dans sa course rapide et entraînant à travers les événements, l'auteur n'a peut-être pas apporté au contrôle des faits un soin assez minutieux, et plus d'une idée hasardée, plus d'un jugement erroné ont pu se glisser sous sa plume. En revanche, le grand et vrai sentiment de la Révolution, son souffle embrasé, se fait sentir à toutes les pages ; une vie prodigieuse anime le récit, tout y palpité de la passion du temps : c'est l'épopée des temps modernes dont la Révolution est l'époque héroïque. Ce grand bouleversement social, pareil à un cataclysme qui découvrirait les abîmes de l'Océan, a mis à nu le cœur humain dans ses profondeurs les plus secrètes ; le bien et le mal en sont sortis en pleine civilisation avec la puissance des temps de barbarie ; les passions au service des idées ont donné au progrès un élan effrayant, qui s'est signalé par la ruine et le meurtre, et dont le souvenir nous fait frissonner encore aujourd'hui. Lamartine s'est penché sur le gouffre, il a jeté un regard profond dans l'âme révolutionnaire. En même temps qu'il élevait au-dessus du tumulte l'idée pure de la Révolution, comme un phare sur les vagues, il passionnait ses lecteurs par toutes les péripéties du drame humain, par des scènes terribles, émouvantes, où se produisaient, avec une intensité inouïe, les sentiments bons ou mauvais de notre nature, libres du frein que leur impose l'ordre social des temps réguliers. Dans ce livre extraordinaire, le génie de l'écrivain est égal à la grandeur des faits qu'il raconte et donne aux idées de l'homme politique une force incomparable d'expansion et de propagande. Aussi l'effet fut-il immense. Le livre courait de mains en mains, dévoré, en des veilles fiévreuses, par des esprits enthousiastes ; une ivresse révolutionnaire s'emparait des têtes, ardente, mais saine, car la justice de l'auteur avait flétri les crimes en exaltant les idées, et le spectacle de grandeur morale donné par des hommes et des femmes de tous les partis domine dans ce livre l'horreur causée par le sang des échafauds.

Quinze ans plus tard, en 1861, Lamartine écrivait la *Critique de l'histoire des Girondins* et faisait, à propos de ce livre, son examen de conscience devant le public. Ses opinions s'étaient un

peu modifiées sur les choses et sur les hommes. Le républicain de 1848 est redevenu, dans cet écrit, monarchiste constitutionnel ; peu s'en faut qu'il ne se déclare de plus légitimiste comme l'avait été son père, et il n'est pas loin de croire que les opinions politiques sont des traditions de la race¹. Nous ne doutons pas, quant à nous, de la complète sincérité de ce changement, plus apparent d'ailleurs que réel. Lamartine, quand il faisait cette *Critique*, avait cessé de jouer un rôle politique actif dans l'histoire de son pays, la France avait elle-même passé de la République à l'Empire. L'avortement des espérances qu'il avait eues pour sa nation et pour lui-même lui faisait considérer les événements et juger son propre rôle d'un autre point de vue qu'au temps de sa grande action publique. De là ces repentirs, ces rétractations qui étonnent et parfois contristent ses admirateurs et ses disciples dans quelques écrits de sa vieillesse. On pourrait lui répondre par ses propres paroles. A propos de Napoléon et de son *Mémoire de Sainte-Hélène* : « J'en crois, disait-il, aux grands hommes dans la plénitude de leurs facultés et de leur vie, et pas du tout dans la décadence de leur génie et de leur fortune². » Lamartine, au fond, se rétracte très-peu dans cette *Critique*. A vrai dire, il est refroidi plutôt que changé ; son idéal de justice politique est à peu de chose près le même, mais il n'y croit plus avec la même foi ; et quant à ses jugements sur les hommes, la correction qu'il y apporte se borne la plupart du temps à regretter quelque abus de couleur et quelque complaisance du pinceau dans le portrait de certains terroristes. C'est presque uniquement une question littéraire³. Il constate lui-même, *non sans un sentiment de fierté*, la *forte vie* de son livre, il en revendique la probité, tout en en déchirant quelques pages, et dit en l'élevant sur sa tête : « Ce livre est mon témoin ».

1. Il le dit même expressément : « Les opinions politiques sont dans le sang : tel père, tel fils. » La vie tout entière de Lamartine protestait au besoin contre un axiome qui, s'il était vrai, couperait court au progrès et pourrait servir d'excuse aux proscriptions révolutionnaires les plus implacables.

2. *Discours sur les fortifications de Paris*.

3. C'est à peu près tout ce qu'il trouve à reprendre dans son portrait de Robespierre, et Danton, lavé du meurtre de septembre, est toujours

La révolution de 1848 est née de ce livre; il n'y a pas lieu de le méconnaître, et Lamartine était conséquent avec lui-même lorsque, repoussant la régence dans une heure décisive, il refusait d'égarer de nouveau la politique de son pays dans un dédale d'intrigues dynastiques et rendait la France à la Révolution par la république. Entendons-nous cependant. La révolution de Février se serait faite sans l'*Histoire des Girondins*; elle était dans la nécessité des choses et dans la logique des événements. La royauté de Juillet, cette *meilleure des républiques* selon le mot prêté à Lafayette, cette *quasi-légitimité*, ce trône *grevant* une révolution selon Châteaubriand, n'était qu'un gouvernement bâtard qui n'avait sa raison d'être ni dans les vraies traditions de la monarchie ni dans les aspirations du peuple, ni dans le passé ni dans l'avenir, mais seulement dans des circonstances passagères et dans les intérêts mal compris de la classe bourgeoise. Sa chute était inévitable, lors même que Louis-Philippe et son gouvernement n'eussent pas exagéré à contre-sens ce que cette royauté d'un Bourbon avait en elle de principe monarchique et traditionnel, au lieu d'en développer le côté révolutionnaire et démocratique. Cette chute, Lamartine l'a seulement rapprochée. Dès le premier jour de son action politique, par sa parole à la tribune, par ses articles dans les journaux, et enfin par ce livre éclatant des *Girondins*, il n'a cessé de démontrer en toute occasion que le gouvernement de 1830 égarait la France hors de sa voie et qu'il fallait l'y ramener. Ce retour à la vérité et à la justice, il le voulait même au prix d'une révolution, sans toutefois l'appeler ni la désirer; il finit par en accepter l'idée, et alors il voulut que cette révolution, si elle devenait nécessaire, fût pure d'excès; il travailla d'avance à la rendre telle. Prévoyant la république, il en voulait, comme il l'a dit, tracer le *code* nouveau; il la voulait à son image, *légale et pacifique, réconciliant dans une concorde unanime toutes les classes*, tous les partis. Si la république de 1848 ne réalisa pas en entier ce programme, elle le comprit pourtant et voulut

pour lui « le seul homme d'État de la Révolution après Mirabeau ». Madame Roland seule est sacrifiée. — *Critique*, etc., dans le sixième volume de l'*Histoire des Girondins*, édition Hachette, p. 309.

le réaliser; Lamartine n'a eu à rougir ni de l'avoir inaugurée ni d'en avoir été le dictateur au début. Pacifique à l'extérieur, bien qu'elle ait été ensanglantée au dedans par les terribles journées de Juin, la république de Février n'en a pas moins donné un grand exemple de sagesse et de modération qui n'a pas été perdu pour l'avenir; par elle le nom de la République a été séparé de celui de la Terreur, grâce à la magnanimité du peuple de Paris au jour de sa victoire et au noble caractère des citoyens aux mains desquels il remit la dictature improvisée du salut public. Rapprocher la révolution, mais l'apaiser en même temps, ce fut l'œuvre de Lamartine en publiant les *Girondins*: il a lavé la statue de la Liberté de la tache de sang qu'elle portait depuis 93, non au front, mais à la main, et il en a fait voir à la France le marbre sans souillure.

La conclusion du livre des Girondins, Lamartine la donna lui-même au banquet de Mâcon¹, ou plutôt ce fut le public qui la lui fit. « Mon livre avait besoin d'une conclusion, et c'est vous qui la faites!... » Ainsi parlait l'orateur, en élevant sur ses auditeurs le drapeau d'une révolution sans tache². Dans ce discours de Mâcon, dont nous n'avons que la lettre morte, bien éloignée de la parole vivante pour la force et pour la couleur³, Lamartine opposait aux *dogmes* de la Révolution, tels qu'il les comprenait : la paix, la fraternité entre les peuples, la sécurité

1. 18 juillet 1847.

2. « La conclusion, c'est que la France sent tout à coup le besoin d'étudier l'esprit de la Révolution, de se retremper dans ses principes épurés, séparés des vices qui les altèrent, du sang qui les souille, et de puiser dans son passé les leçons de son présent et de son avenir. »

3. Pour ce discours, comme pour certains chefs-d'œuvre de l'éloquence antique, ce qui a été publié n'est qu'une rédaction faite de mémoire, écho malheureusement affaibli du verbe vibrant qui avait passionné les auditeurs. L'auteur de ces pages le sait mieux que personne, car il a eu l'honneur d'aider Lamartine à retrouver ce discours pour l'impression. La seule note qu'il eut portée à la tribune était une grande feuille de papier sur laquelle étaient écrites au milieu, en gros caractères, les grandes divisions de son sujet, et sur les côtés, en lettres plus petites, ses arguments principaux. Les phrases, les mots à effet étaient rejetés sur les bords. *La révolution du mépris* s'y lisait dans un coin du papier.